

Reconditionné - Acti9 Vdis répartiteur vertical - 125A 250/440V 66 points

A9XPK714W



© Cette option circulaire permet d'éviter 19.135 kg de CO₂ par rapport au produit standard

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Gamme	Acti9	
Nom du produit	Acti9 VDIS	
Type de produit ou équipement	Bloc de distribution verticale	
Compatibilité de gamme Pragma Prisma G Prisma Pack 250 Prisma Pack 160 PrismaSeT S		

Complémentaires

Description des lignes	3P + N	
[In] courant assigné d'emploi	125 A	
[Ue] tension assignée d'emploi	250/440 V	
Type de réseau	CA	
Fréquence du réseau	50/60 Hz	
[Ui] tension d'isolement	500 V	
[Uimp] tension assignée de tenue aux chocs	6 kV	
Nombre de borniers	1 avec 66 sortants	
Mode de raccordement	Alimentation: borne du type à cage1035 mm² Distribution: bornes automatiques1,510 mm² (rigide) Distribution: bornes automatiques416 mm² (multibrins) Distribution: bornes automatiques1,516 mm² (flexible) Distribution: bornes automatiques1,516 mm² (flexible avec embout)	
Départs du bornier répartiteur	14 modules pour par phase 24 modules pour neutre	
Degré de pollution	3	
Hauteur	680 mm	
Profondeur	71,5 mm	
largeur	40,5 mm	
Poids du produit	2,04 kg	

Environnement

Degré de protection IP IPxx B

Emballage

9	
Type d'emballage 1	PCE
Nb produits dans l'emballage 1	1
Hauteur de l'emballage 1	5,300 cm
Largeur de l'emballage 1	9,500 cm
Longueur de l'emballage 1	73,000 cm
Poids de l'emballage 1	2,182 kg
Type d'emballage 2	P06
Nb produits dans l'emballage 2	54
Hauteur de l'emballage 2	75,000 cm
Largeur de l'emballage 2	60,000 cm
Longueur de l'emballage 2	80,000 cm
Poids de l'emballage 2	132,000 kg

Garantie contractuelle

Garantie 18 mois



Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

Environmental Data expliquées >

Empreinte environnementale		
CO2 évité par unité (en kg)	19.135	

Use Better

Directive UE RoHS	Conforme
Règlementation REACh	Déclaration REACh

Use Again

○ Réemballer et réusiner	
DEEE	Le produit doit être éliminé sur les marchés de l'Union européenne à la suite d'une collecte spécifique des déchets et ne jamais finir dans des poubelles